

**Pôle solidarités**

Direction de l'enfance et des familles  
Service de l'aide sociale à l'enfance  
13, rue Marchand Saillant  
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex  
☎ 02 33 81 60 00  
📠 02 33 81 60 94  
@ ps.def.sase@orne.fr

**PRIX DE JOURNEE**  
**Exercice 2023**  
**FOYER DEPARTEMENTAL DE**  
**L'ENFANCE**

Reçu en Préfecture le : 26 janvier 2023  
Publié en ligne le : 26 janvier 2023

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE,

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.313-1 et suivants,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération du Conseil général en date du 10 décembre 1979 portant sur la départementalisation du Foyer de l'enfance d'Alençon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1981,

VU la délibération n°3.052 du Conseil Départemental en date du 9 décembre 2022 fixant le budget primitif 2023 du Foyer de l'enfance,

VU la délibération du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection de M. Christophe de BALORRE à la présidence du Conseil départemental de l'Orne,

CONSIDERANT l'évolution de la structure du Foyer départemental de l'enfance,

**ARRETE**

**Article 1** : Pour l'exercice budgétaire 2023, les tarifs des prestations du Foyer de l'Enfance sont fixés comme suit à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023** :

- 240,00 € (prix de journée internat),
- 205,00 € (prix de journée intermédiaire),
- 27,00 € (prix de journée réservation),
- 51,00 € (prix de journée « appartements partagés »),

